



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

examens et concours

Question écrite n° 4539

Texte de la question

M. Jean-Louis Fousseret attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur les problèmes que rencontrent certains jeunes dont les parents ont des revenus modestes pour faire face aux frais très importants entraînés par les frais de déplacement et de séjour à l'occasion du passage des oraux de concours à Paris. Il lui demande s'il ne serait pas possible, pour limiter les dépenses des familles, de déplacer des examinateurs dans quelques villes de province plutôt que tant d'étudiants de province à Paris.

Texte de la réponse

La réduction du coût pour les candidats et les établissements des concours d'accès aux écoles publiques d'ingénieurs apparaît effectivement nécessaire. Une réforme est donc actuellement à l'étude en ce sens dans le respect des possibilités de choix des élèves et de l'autonomie des établissements. Elle sera fondée essentiellement sur la diminution du nombre des concours par le rattachement de la plupart d'entre eux, à des concours communs ou à des banques d'épreuves ou de notes. La réduction du nombre d'épreuves, notamment orales, est prévue. Elle entraînera corrélativement celles des frais, notamment de séjour, pour les candidats. Une nouvelle organisation des épreuves orales peut être également envisagée avec, éventuellement, la « délocalisation » de certaines épreuves orales hors de la région parisienne. Cependant, compte tenu des contraintes en ce domaine (locaux, personnels enseignants et de service) celle-ci ne semble pas à court terme pouvoir être généralisée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Fousseret](#)

Circonscription : Doubs (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4539

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 1997, page 3383

Réponse publiée le : 24 novembre 1997, page 4230